



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/112 ✓
S/21133
7 février 1990

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/ARABE

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-cinquième session
COOPERATION ENTRE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES ET L'ORGANISATION DE
LA CONFERENCE ISLAMIQUE
QUESTION DE PALESTINE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-cinquième année

Lettre datée du 7 février 1990, adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Koweït
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration faite par l'Emir de l'Etat du Koweït et Président de la cinquième Conférence au sommet de l'Organisation de la Conférence islamique, S. A. le Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Sabah, à l'occasion du vingtième anniversaire de la création de cette organisation (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points intitulés "Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique" et "Question de Palestine", et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Mohammad AL SALLAL

ANNEXE

Déclaration faite le 7 février 1990 par l'Emir de l'Etat du Koweït à l'occasion du vingtième anniversaire de la création de l'Organisation de la Conférence islamique

Au nom de Dieu clément et miséricordieux

Louange à Dieu souverain de l'univers

Que les prières et la paix soient sur le prophète Mohammed et ses frères, les messagers de Dieu, et sur toute sa famille et ses compagnons

J'ai l'honneur de vous adresser mes salutations en une occasion qui nous est chère à tous : le vingtième anniversaire de la création de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), qui, pour la première fois à l'époque moderne, est venue aider les nations du monde musulman à réaliser leur espoir d'une coopération méthodique en vue du développement islamique général et d'une participation positive au progrès de la civilisation mondiale.

Je m'associe au peuple et au Gouvernement du Koweït pour adresser nos salutations à nos frères, les chefs des Etats arabes ainsi qu'à leur peuple et à leur gouvernement et à tous nos frères musulmans présents sur toute la surface du globe, ainsi qu'à tous les hommes de bonne volonté, en priant que Dieu le Très-Haut maintiendra en nous les vertus de la foi et de la rectitude.

Des efforts ont été déployés dans le passé qui ont ouvert la voie à la création de l'OCI. Au nom de l'Organisation et en ma qualité de président de la cinquième Conférence au sommet, je tiens à exprimer mes remerciements et ma gratitude à tous ceux qui ont déployé ces efforts. Je prie Dieu le Tout-Puissant d'accueillir dans sa grande compassion ceux d'entre eux qui ont depuis quitté ce monde, notamment ceux qui ont contribué à la fondation de notre organisation et de bénir la vie et les actions de ceux qui ont poursuivi cette mission et assument avec nous cette responsabilité ainsi que de tous ceux qui se joignent à nous dans cette marche bénie. Dieu est bienveillant et miséricordieux.

Dès le début, la création de l'OCI a été associée à la Mosquée d'Al-Aqsa, qui était alors la cible d'un odieux acte d'incendie criminel perpétré par un Israélien.

Cette mosquée bénie a subi plusieurs assauts sous la forme de fouilles et d'excavations effectuées par ceux qui sont à la recherche des prétendus vestiges du Temple de Salomon mais dont le véritable but est de causer des lézards dans les murs et les fondations de la Mosquée afin que celle-ci s'écroule pour qu'ils puissent construire leur temple à sa place.

Prenant l'initiative, l'OCI a protesté contre l'agression israélienne qui ne se limitait pas aux sanctuaires musulmans, mais allait jusqu'à profaner et violer les sanctuaires chrétiens. Entre-temps la répression israélienne s'est faite plus implacable contre la vaillante Intifada qui, entrant dans sa troisième année, se poursuit avec une persévérance et une détermination inébranlables.

/...

A un moment où la conscience du monde est plus soucieuse du droit des Palestiniens et plus désireuse de prendre des mesures positives en vue de contribuer à sa réalisation et d'aider ceux-ci à réaliser leur espoir légitime de créer leur Etat indépendant sur leur territoire, c'est avec surprise que nous avons pris connaissance de la décision la plus dangereuse qui ait jamais été prise contre les Palestiniens et par laquelle les deux superpuissances tirent le rideau sur le XXe siècle.

Une marée de près d'un million d'immigrants juifs sort en bouillonnant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sous les étendards des droits de l'homme et de la liberté de résidence. Le cours de cette marée a été déterminé par les nouvelles lois qui régissent l'immigration aux Etats-Unis d'Amérique et dans les pays européens, de sorte qu'elle se dirige vers la Palestine dont les habitants arabes n'auront pas d'autre alternative que de s'exiler ou de se laisser engloutir.

Les auteurs de cette décision invoquent le droit des Juifs d'immigrer d'où ils le souhaitent vers où ils le souhaitent. Ce faisant, ils oublient le droit des Arabes à leur patrie et à la terre de leurs ancêtres.

En invoquant les droits de l'homme, ils procèdent à une véritable mystification. Il ne saurait, en effet, y avoir d'action plus injuste que cette occupation par la création de colonies, qui vise à déraciner un peuple tout entier de sa terre pour y accueillir des immigrants étrangers à son sol et à sa langue, qui ne possèdent avec la Palestine aucun lien que le monde reconnaisse.

Nous continuons d'espérer que, tenant compte des droits des Arabes, ceux qui ont causé cette vague d'immigration et contribué à la diriger vers la Palestine reconsidéreront leur décision.

L'OCI se doit d'oeuvrer en permanence pour rehausser l'image de l'islam dans le monde contemporain. Cette image a une double dimension, nationale et mondiale. Au niveau national, nous insistons sur le respect total de l'indépendance de chaque Etat membre de l'Organisation et sur son droit de choisir son propre système. L'islam nous enjoint de renforcer dans chaque Etat membre de l'OCI, le patriotisme, une valeur qui donne au peuple son unité, qui a pour fondements la consultation et le dialogue, la connaissance et l'amour du travail, qui est au-dessus du sectarisme, du chauvinisme et du confessionnalisme et qui favorise les mouvements intellectuels orientés vers le progrès en tant que moyen de réaliser la prospérité dans la société musulmane.

On trouve dans le monde musulman différents systèmes politiques et économiques; cette pluralité est l'une des caractéristiques les plus marquantes de notre époque. Il nous incombe non seulement de reconnaître la diversité du monde islamique, mais aussi de continuer d'agir auprès des Etats membres pour que toutes les conditions de la paix et du bon voisinage soient réunies. Nous estimons qu'il est impératif de réparer les ponts qui relient les musulmans, et que les laisser se délabrer et ne pas les utiliser, c'est aller à l'encontre de l'esprit de l'époque et de l'islam. Eclairés par la fraternité, les ponts constituent la voie vers le progrès auquel aspire la communauté musulmane. Dans cette optique, nous espérons que bientôt toutes les dispositions de la résolution 598 (1987) du Conseil de

sécurité seront appliquées, tant dans la lettre que dans l'esprit, par les deux pays voisins que sont l'Iraq et l'Iran, que la légitimité sera rétablie au Liban et que, mû par sa foi et sa volonté de reconstruire son pays, le peuple afghan finira par s'accorder sur un règlement de paix.

Il nous incombe d'écouter la voix de la justice qui nous exhorte à coopérer, la voix de la réalité qui nous confère des responsabilités que nous avons le devoir d'assumer et la voix de l'avenir qui nous fait obligation de planifier et de construire.

L'épanouissement du musulman est une tâche de tous les instants, où les dimensions nationale et universelle sont intimement liées. Les efforts faits dans ce sens s'inspirent du Coran et de la tradition du Prophète, du patrimoine islamique et des réalisations de la science moderne et visent à associer davantage les musulmans au progrès de la civilisation mondiale. Il nous incombe, à cet effet, de réexaminer nos programmes dans les domaines de l'éducation et de l'information qui contribuent à la formation des nouvelles générations, de façon à mettre en évidence les aspects positifs de l'islam, à débarrasser les coeurs et les esprits de toute animosité ou agressivité et à y semer les germes de la fraternité.

Les organes de l'OCI sont invités à traduire ce noble objectif en un plan d'action global susceptible de rallier les nations et les différentes générations du monde islamique.

Nous souhaitons que la coopération entre les chercheurs musulmans soit développée de façon à ce que, de concert avec les intellectuels et les poètes, ils puissent proclamer les objectifs et les espoirs de l'islam et les aspirations des jeunes générations.

Le dialogue des civilisations est un aspect important des activités de notre époque et l'islam a, dans ce contexte, un rôle à jouer. Ce rôle doit être axé sur la vigueur de l'islam dans le coeur des croyants, son influence féconde sur leur vie, la lumière qu'il jette sur leur avenir et l'accent qu'il met non pas sur leur gloire passée mais sur les réalités de la vie contemporaine. En tant que musulmans, nous sommes appelés à coopérer pour donner de l'islam une image correcte et objective de nature à le débarrasser de toute ambiguïté, dans un monde qui met l'accent sur le pluralisme et la coexistence.

Le message de compassion divine parvient à l'humanité à travers le sourire d'un enfant ou la satisfaction qui se lit sur le visage du miséreux soulagé de ses peines ou de l'opprimé qui vient de recouvrer son droit.

Des millions de nos frères ont perdu le sourire, ont du mal à assurer leur subsistance et fondent leur dernier espoir dans la fraternité humaine qui irradie d'âmes pleines de compassion qui croient en la dignité de leurs semblables et pour qui les droits de l'homme sont comme un flambeau qui éclaire le chemin. Nous devons pourvoir en priorité aux besoins de nos proches.

Fort de sa foi en Dieu, l'Organisation de la Conférence islamique s'est donné, dès son avènement, comme objectif la défense des droits de l'homme. Guidés par la lumière de la foi et notre attachement à la dignité de l'homme, nous espérons trouver notre propre voie.

En conclusion, je rends grâce à Dieu le Tout-Puissant de nous avoir montré la voie à suivre et des bienfaits dont il nous comble; c'est à lui que nous en remettons et c'est de lui que nous tirons notre inspiration. Nous l'implorons de nous aider à réaliser nos aspirations et de permettre au monde musulman et à l'humanité de retrouver le chemin de la prospérité dans un esprit de fraternité, de compréhension et de coopération fructueuse accrues. Il est le Dieu tout-puissant, lumière de la foi, lumière du savoir, sur la voie que nous empruntons et lumière des cieux et de la Terre.
